



Assemblée générale des actionnaires de Groupe Norbert Dentressangle SA 26 mai 2009

(Beausemblant, le 4 mai 2009) Groupe Norbert Dentressangle (ci-après, la « Société ») a publié le 15 avril 2009 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, l'avis de réunion valant convocation relatif à l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires, qui se tiendra le 26 mai 2009 à 17h30, Salon St Clair I, 50 quai Charles de Gaulle à Lyon (69006).

En application de l'article 221-1 du Règlement général des marchés financiers, les informations mentionnées à l'article R. 225-83 du Code de commerce sont mises à la disposition des actionnaires selon les modalités suivantes, et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

1. – les documents et renseignements visés à l'article précité sont disponibles sur le site internet de la Société (www.norbert-dentressangle.com rubrique Finances).
2. – tout actionnaire peut, s'il le souhaite, obtenir l'envoi desdits documents et renseignements ou les consulter sur simple demande adressée au siège social par courrier (Service Relation Investisseurs), ou par voie électronique (e-mail : groupe@norbert-dentressangle.com).